



PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunions décentralisées les 10 et 11 février 2023

Présents : Marc Touchet (Président), Sébastien Cornec, Edouard Delamotte, Daniel Durand, Raymond Fournel, Alexandre Gougard, Patrick Leiritz, Pierre Micheau, Pascal Poidevin, Bertrand Voisin

Excusé : Claude Delforge

Assiste : Brendan Barrau (journée du 11/02)

Vendredi 10/02/2022 : Début 17h00-Fin 20h00

Samedi 11/02/2022 : Début 09h00 – Fin 12h00

Marc Touchet ouvre la séance en remerciant tous les membres présents et en excusant Claude Delforge pris par ses fonctions de délégué officiel.

Marc Touchet tient à remercier chaleureusement Edouard Delamotte de son accueil sur ces 2 jours, au District de la Côte-d'Azur, et la mise à disposition de la salle du Comité.

Il en profite pour considérer que ce 1er Comité décentralisé constitue une opération à renouveler du fait qu'elle permet de changer d'environnement parisien et de découvrir les districts des collègues.

1. Actualités de la Fédération

Marc Touchet évoque les dernières actualités au niveau de la Fédération.

Concernant l'inspection du Ministère, le droit au contradictoire va permettre aux personnes mises en cause d'apporter leurs réponses.

Une discussion s'engage sur le sujet, et les membres regrettent que l'image de la Fédération et du Football soit aussi ternie.

Le comité directeur confirme sa confiance dans le Comex pour trouver la solution permettant de retrouver stabilité et sérénité à la gouvernance de notre fédération.

Concernant la réforme des statuts et la nouvelle gouvernance, Marc Touchet annonce les informations qu'il a pu obtenir.

Il apparaît que les parties concernées ne trouvent pas d'accord et les membres du Comité de l'ANPDF regrettent cette situation, et espèrent éviter un blocage toujours préjudiciable.

2. Prochains Comités directeur

Marc Touchet propose :

- Une Visio le lundi 6 mars à partir de 11h00 pour présenter le Congrès 2023 par Claude Delforge
- Réunion le vendredi 14 avril
- Visio le lundi 22/05 à partir de 11h00
- Réunion le jeudi 22 juin



3. Congrès 15/16/17 septembre 2023 dans le Val-d'Oise.

Le président indique que Claude présentera le dossier lors de la Visio du 6 mars, il est évoqué les sujets à aborder le samedi matin lors des ateliers.

4. Situation financière

Raymond Fournel, Trésorier Général fait un point :

- au 9 février de notre association (situation en recettes et dépenses)
- sur les cotisations des honoraires au 31 12 2022 (total : 29 HONORAIRES)

Le président rappelle que l'association comptait au 31 décembre 90 présidents actifs sur 91.

5. Journée du lundi 1^{er} mai 2023

Marc Touchet rappelle que cette journée s'inscrit dans une volonté commune avec l'AE2F d'organiser une journée de visite/travail pour les présidents de District(e)s et leur conjoint(e)s après la Journée Nationale des Bénévoles (dimanche 30 avril).

Cette journée se déroulera à Clairefontaine sous réserve de l'adhésion d'un nombre minimum de participants, nombre fixé à 45 (50% des adhérents).

Marc Touchet rappelle que l'AE2F et l'ANPDF inviteront leurs adhérents respectifs et partageront les coûts 50/50.

Des devis ont été réalisés au niveau transport (FFF/CLAIREFONTAINE et retour le lundi) et à Clairefontaine. A réajuster.

Le programme de la journée est travaillé en séance, tant pour les membres actifs que pour les conjoint(e)s.

Pascal Poidevin est en contact avec Michel Spindler (Président de l'AE2F) et propose de rédiger une lettre commune et de l'adresser très vite aux Président(e)s qui s'organisent déjà par rapport au double évènement fédéral : Collège des Présidents et la JN Bénévoles.

Fin de séance à 20h,

Comité directeur du samedi 11 février à 9h

1. Journée du 1er mai à Clairefontaine (suite)

Le Google form et le courrier commun sont mis en forme, et sont adressés aux adhérents actifs de l'ANPDF ce samedi 11 février à 12h30. Date butoir de réponse : le 20 février.

Un rappel sera à faire quelques jours avant.

S'agissant des sujets à aborder, il est retenu 1 sujet par association :

- « le district de demain » par l'ANPDF
- « le cadre juridique de l'indemnisation des officiels » (délégués, arbitres...) par l'AE2F



Pierre Micheau aborde à l'aide d'une présentation les sous chapitres qui pourraient être traités sous ce thème général du District de Demain.

La séance de travail dure 2 heures et permet de construire le contenu qui sera présenté aux participants, ainsi que la forme (propositions de P Poidevin et S Cornec).

Le président se félicite du travail réalisé.

2. Livret d'accueil-nouveaux présidents de districts en 2024

Concernant le livret d'accueil, Pierre Micheau et Alexandre Gougnard présentent des éléments qui ont été travaillés lors de leur dernière réunion du secteur 5, et demandent que chaque secteur travaille leur maquette.

Le président confirme que ce sujet sera à aborder par chaque secteur, et ensuite le comité directeur pourra étudier toutes les propositions.

3. Règlement interne de l'association.

En droit il existe deux types de Règlement Intérieur :

- côté droit des associations, le RI est un document qui vise à préciser et compléter certaines dispositions des statuts (ce n'est pas obligatoire d'en avoir un) ;
- côté droit du travail c'est un document établi par l'employeur vis-à-vis de ses salariés afin de fixer les règles de fonctionnement et de comportement internes (santé, sécurité, discipline...). C'est un document obligatoire dans une entreprise de 50 salariés ou plus (en dessous c'est facultatif).

Pour éviter à l'ANPDF de se figer dans un de ces 2 cadres, Marc Touchet propose de parler de Règlement Interne, permettant de préciser certaines règles de fonctionnement sans les inscrire dans les Statuts. Ce règlement Interne de l'ANPDF : il est souhaité avoir une version pour le prochain Comité.

4. Newsletter ANPDF :

Il est souhaité que la Newsletter soit en format PDF, de supprimer le mot de passe pour la fiche annexe, et il est demandé à chaque responsable de secteur de donner des informations à Keryann pour lui permettre d'avancer chaque mois.

5. Communication ANPDF

Il est envisagé de remplacer les roll-up de chaque secteur qui servent lors des Congrès, et d'avoir une nouvelle collection plus « corporate ».

Raymond Fournel confirme pouvoir dégager un budget pour ces achats.

Pour action Brendan Barrau

6. Questions diverses

Marc Touchet annonce qu'il rencontrera prochainement le partenaire CMC à Paris afin de faire le point sur le partenariat depuis presque 2 ans.

Il est décidé en séance de revoir la note de frais notamment d'actualiser le cout maximum de la nuitée à Paris.

Fin de séance 12h30